

LE CHAPITRE 17 DES STATUTS DU CANADA, 1960-1961

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances) propose:

Que la motion des voies et moyens tendant à modifier le chapitre 17 des Statuts du Canada, 1960-1961, déposée le lundi 18 novembre 1974, soit agréée.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Le ministre peut-il nous assurer que le bill qu'il entend présenter et que nous nous apprêtons à lire pour la première fois sera conforme aux motions des voies et moyens pour éviter les difficultés que nous a données un bill antérieur, le bill C-40?

M. Turner (Ottawa-Carleton): J'espère que le bill sera jugé conforme, non pas aux termes que le député a employés, mais à l'interprétation qu'a donnée la présidence de l'article 60(11) du Règlement.

(La motion est adoptée.)

* * *

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances) propose: Que le bill C-49, tendant à modifier la législation concernant l'impôt sur le revenu, soit lu pour la 1^{re} fois.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. l'Orateur: Plaît-il aux députés de dire qu'il est 1 heure? Si oui, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 12h58.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

LA LOI SUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

MODIFICATIONS PRÉVOYANT L'ACCROISSEMENT DU CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ ET LA CLARIFICATION DES DÉFINITIONS ET POUVOIRS

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce) propose: Que le bill C-9, tendant à modifier la loi sur l'expansion des exportations, dont le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait rapport sans propositions d'amendement, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

M. Gillespie propose: Que le bill C-9 soit lu pour la 3^e fois et adopté.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, mon discours se fera en un temps record. Je pense qu'il durera moins de 5 minutes.

L'opposition officielle est maintenant disposée à adopter ce bill qui vise à étendre les activités de la Société pour l'expansion des exportations. Vous le savez, monsieur l'Orateur, lors de la deuxième lecture de ce bill, j'ai dit au

Expansion des exportations

nom de l'opposition officielle qu'il fallait absolument supprimer l'article selon lequel le montant minimum de financement des exportations devait être de 1 million de dollars.

Les petites et moyennes entreprises pouvaient difficilement profiter des avantages importants de ce système. En comité, nous avons parlé de cette question en détail et nous avons montré au gouvernement comment, grâce aux banques commerciales des pays d'où émanent les demandes de financement des exportations, il pouvait être pratique et simple de financer des exportations quel que soit le montant en cause.

Je suis très heureux de dire que nos arguments ont réussi à persuader le gouvernement du bien-fondé de nos propositions; aussi, les petites entreprises canadiennes pourront dorénavant profiter du financement des exportations. Il est évident, monsieur l'Orateur, que ce système sera très avantageux non seulement pour les petites et les moyennes entreprises, mais aussi pour l'économie canadienne, car nous entrons dans une période où l'on s'attend à ce que les exportations soient beaucoup plus difficiles, surtout l'an prochain.

• (1410)

En conclusion, je dirai que ce qui est arrivé au sujet de l'étude de ce bill montre à quels bons résultats on peut aboutir quand le gouvernement écoute les propositions sensées de l'opposition.

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de prendre la parole après le député qui vient de conclure ses observations sur le bill. Comme il l'a dit, nous voulons bien adopter ce bill, mais j'estime important de verser au compte rendu certains faits concernant les activités de la Société pour l'expansion des exportations jusqu'à ce jour. L'assistance aux exportateurs du Canada est une question admise de tous. Il n'y en a pas beaucoup qui rejetteraient le principe, mais je pense que la Société pour l'expansion des exportations pourrait assurer beaucoup plus efficacement au petit homme d'affaires du pays le plus de bénéfices possible des activités de ce genre d'organisme. Je dis cela parce que je crois opportun de souligner que 51 entreprises seulement ont jusqu'ici profité directement de l'assistance financière de la Société. Au cours des années, ces 51 entreprises ont reçu 1,528.5 millions de dollars d'aide financière.

Ce qui est encore plus alarmant, c'est que 10 sociétés du Canada se sont partagé plus de la moitié de toute l'aide financière accordée par la Société pour l'expansion des exportations. En effet, ces 10 compagnies ont reçu ensemble plus de 895 millions de dollars. Cela signifie que chacune de ces 10 compagnies privilégiées a reçu en moyenne près de 90 millions de dollars d'aide financière. Sans doute y a-t-il lieu de signaler que c'est la Davie Shipbuilding Limited, de Lauzon (Québec), qui figure au tout premier rang de ces privilégiés. Cette compagnie qui est contrôlée par la Canada Steamship Lines Company, laquelle est, à son tour, contrôlée à 54.8 p. 100 par Power Corporation, a reçu 137 millions de dollars pour l'aider à augmenter ses exportations. Que Paul Martin fils soit président de la Canada Steamship Lines n'est-il que pure coïncidence, ou si nous devons y voir autre chose? Cela expliquerait-il, par exemple, le traitement d'extrême faveur dont cette compagnie semble avoir bénéficié?